

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique  
de Saint-Boniface

*Paraissant le Mardi de Chaque Semaine.*

---

Vol. II.

28 AVRIL, 1903.

No. 17

---

**SOMMAIRE:**—Lettre de Mgr Taché. L'Ecole Normale de Saint-Boniface. Voix de la Colonie, 25 Avril 1864. Livres de Lecture. Aux Prières. Voix de l'Ecole. Ding! Dang!

---

## MONSEIGNEUR TACHE

*(Suite)*

XVII.—TROISIEME LETTRE ECRITE PAR LE P. TACHÉ A SA MERE  
DE L'ILE A LA CROSSE

Ile à la Crosse, 23 Juillet, 1847.

Ma bonne et bien chère mère,

L'anniversaire de la naissance des enfants est ordinairement un jour de fête dans les familles, c'est pourquoi je suis bien aise de choisir ce beau jour pour accorder à mon cœur une des plus douces satisfactions, dont il lui est permis de jouir. celle de s'entretenir avec la plus tendre des mères et de lui dire un peu combien je

l'aime, combien il m'est doux de penser à elle, dans l'éloignement où je me trouve.

Je n'ai reçu que la semaine dernière les lettres qui m'ont été adressées, du Canada, dans le mois de décembre dernier, c'est-à-dire huit mois après leur départ. Ces lettres sont arrivées à la Rivière Rouge, en mars, mais il n'a pas été possible de les expédier pour l'Île à la Crosse avant le mois de juin. Quoiqu'il en soit, ces lettres m'ont causé un bien grand plaisir. Une mère et un fils se comprennent si bien, qu'il leur est bien doux de communiquer. Je remercie le Bon Dieu de ce que votre santé est assez bonne, et je le prie qu'il en soit longtemps ainsi, afin que, si telle est sa volonté sainte, nous puissions nous revoir sur cette terre.

Vous avez déjà reçu, je suppose, la lettre que je vous ai adressée d'ici, en janvier dernier, ainsi que les petits détails qui l'accompagnaient. Puissent ces renseignements vous causer quelques plaisirs, ainsi qu'aux parents et amis auxquels vous trouverez à propos de les communiquer. Mais comme je vous l'ai déjà observé, je n'écris que pour votre propre satisfaction, et point du tout pour le public. Néanmoins j'ai été bien aise d'apprendre que vous aviez communiqué mes lettres à M. Desaulniers et aux bons amis de Saint-Hyacinthe. Là je suis en famille et n'ai rien à craindre. J'en pourrais dire autant de Longueil.

Je crois vous avoir promis, cet hiver, de longs détails sur la nation des Montagnais ; ces détails, je le crois encore plus, pourraient vous intéresser, mais le temps me manque. Nous sommes actuellement occupés à la construction de notre maison, ce qui absorbe tous nos moments, permettez-moi donc de renvoyer la partie à une autre circonstance. Le temps m'apprendra bien des choses que j'ignore actuellement et vous n'aurez que plus de profit à attendre.

Pour vous dédommager un peu, je vais vous tracer, à la hâte, les traits principaux de mon expédition du printemps dernier.

Je crois vous avoir dit, dans ma dernière lettre, que les Montagnais du Lac Caribou désiraient eux aussi ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile, et que j'étais l'indigne ouvrier appelé à faire la mission dans cette partie de la vigne du Seigneur.

Au commencement du mois de mars, le commis du Lac Lavonze vint se promener ici ; c'était le courrier qui m'annonçait mon départ prochain. J'achetai donc des chiens. Ce sont là les bêtes de somme du pays, du moins dans les voyages de long cours. Il y a bien des bœufs et des chevaux pour travailler auprès des forts, mais comme il n'y a point de routes tracées pour aller au loin, il devient nécessaire de recourir à l'emploi des chiens. Ces derniers marchent facilement dans les pistes des raquettes ; ils sont recommandables d'ailleurs par la vigueur avec laquelle ils résistent à un travail qui n'a pas l'air proportionné à leurs forces. Un autre avantage, c'est qu'il suffit de les soigner une fois par jour. Des chiens peuvent même marcher pendant deux ou trois jours sans prendre la moindre nourriture et sans en paraître sensiblement incommodés. Le nombre des chiens placés sur une traîne varie suivant la volonté d'un chacun ; l'usage dans ce fort-ci est d'atteler quatre chiens. J'en achetai donc quatre pour ma traîne. Ces chiens s'attellent les uns à la suite des autres, toujours dans le même ordre suivant la manière dont on les a dressés, car un chien peut être excellent devant et ne valoir rien au milieu ou derrière. Les harnais sont des traits de cuir. On ne les guide point au moyen de rênes comme les chevaux, mais pour cet objet on emprunte très modestement le vocabulaire de MM. *les charretiers*, U, Djia, etc., etc. Certains de ces chiens sont si bien dressés qu'au moyen de ces trois ou quatre mots on les conduit où l'on veut avec la plus grande facilité.

Nous partîmes le 9 mars par un temps magnifique quoiqu'un peu froid.

Notre petite caravane se composait comme suit : cinq hommes et quatre traînes ; l'ordre de la marche est celui-ci : l'un des hommes prend le devant, c'est ordinairement le guide ; quand la neige est un peu haute c'est une position très fatigante, il faut tracer le chemin, ce qui s'appelle *lever la neige* et l'on comprend facilement que quoique pourvu de raquettes cette besogne est difficile et surtout pénible. Il n'y a que bien peu d'hommes qui puissent ainsi lever la neige un jour entier ; quand il y a plusieurs hommes, ils se succèdent les uns les autres. A la suite du guide viennent les traînes suivies chacune de son maître respectif. Dans le bois ou quand les chemins sont mauvais il faut toujours être auprès de sa voiture pour la décrocher quand elle s'embarrasse dans les branches, ou la relever quand elle perd l'équilibre. On marche ainsi du matin au soir, tantôt sur les raquettes tantôt sur les pieds, selon que la nature des chemins l'exige. Quand la charge n'est pas trop considérable, on monte de temps en temps sur la traîne, et j'avoue que c'est là le plus beau moment de la journée.

*(Suite de cette lettre au prochain numéro)*

---

## L'école Normale de Saint-Boniface

L'édifice avance rapidement et sera bientôt terminé. Ce sera un grand avantage pour la formation des maîtres catholiques diplômés pour les écoles bilingues.

Le Gouvernement Roblin fait un grand acte de sagesse et de justice en construisant cette école qui nous consolera de la perte de la somme de \$13,879.49 que la section catholique de l'ancien " Bureau d'éducation " avait mise de côté en conformité avec la loi sco-

laire d'alors (Art 90) et qui a été remise en toute confiance au gouvernement Greenway, après l'assurance donnée par l'Hon. Secrétaire d'Etat dans une lettre du 12 juillet 1889, que cette somme était la propriété des catholiques et que leurs droits à ces derniers ne pouvaient souffrir aucun doute

Mgr Taché, dans sa "Page d'Histoire des Écoles du Manitoba," dit à la page 73 :

"La somme fut versée dans les fonds consolidés de la Province. Le Trésorier Provincial la comptait comme une de ses *économies* opérées par l'administration. C'était *purement et simplement* une *spoliation illégale* et une *flagrante injustice*."

Voir aussi le discours de l'Hon. James Prendergast (12 mars 1890), p. 13 de la brochure.

Il n'est que juste de dire que nos gouvernants actuels ont montré un bon vouloir très appréciable dans leurs rapports avec les catholiques pour les questions de maîtres catholiques, de brevets, de livres bilingues, etc., etc. C'est un *fair play* auquel nous n'avions pas été habitués depuis 1890. Rien n'est encore réglé selon la loi en notre faveur, mais il y a eu, au Manitoba, ce que le Souverain Pontife a appelé : "la bonne volonté des hommes," dans son encyclique *Affari vos*.

## DING ! DANG !

### ACCIDENTS

A Qu'Appelle, un jeune homme a été frappé par le tonnerre dans la maison de M. Paquin, le Vendredi-Saint (10 avril) au soir.

La foudre a atteint le malheureux au dos, au ventre et a

longé la jambe pour sortir par la chaussure en la dilatant et en la trouant comme avec mille aiguilles.

Le jeune homme, après avoir été plusieurs jours complètement sourd et comme paralysé, est retenu à la santé. Il s'est alors décidé volontiers à faire ses Pâques.

Chose étrange, quatre chiens, dont deux dans la maison et deux en dehors, ont été tués par le même coup de foudre.

A Laurier M. Bouchet a été tristement brûlé vif en voulant sauver son cheval de l'écurie en feu (17 avril). Hélas ! l'infortunée victime est morte sans voir le prêtre.

Heureux ceux qui vont au prêtre quand ils le peuvent et se tiennent prêts :

La Sainte Eglise a des règles sévères mais sages pour la sépulture de ceux qui meurent sans sacrements après avoir négligé leurs devoirs depuis longtemps.

Le devoir des bons catholiques est de s'y soumettre.

Agir autrement serait se conduire en fils révoltés et en insensés ; car dans ce pays, Dieu merci, les propriétés ecclésiastiques sont respectées et protégées comme les autres.

Personne ne peut être enterré en terre sainte sans la permission du curé.

## VOIX DE LA COLONIE.

NOS COLONIES FRANÇAISES DE FANNYSTELLE (MAN.), LA ROLLANDRIE  
OU SAINT-HUBERT, MONTMARTRE (ASSA)

Ces colonies ont une histoire des plus intéressantes. D'énormes capitaux français y ont été engloutis avec de maigres résultats,

faute d'expérience du pays et aussi faute de compter sur Dieu. Cependant l'élément religieux n'a pas été exclu dans ces trois colonies ; on lui a même fait, au contraire, une large part.

Ainsi, à Fannystelle, une église et un presbytère ont été construits aux frais de M<sup>de</sup> la comtesse d'Albuquerque et un prêtre y a été installé dès le début ; à la " Rollandrie " ou " Saint-Hubert," une magnifique église en pierre a été bâtie aux frais de la société sur un terrain donné pour fins religieuses, et un prêtre a été attaché à la desserte de la colonie naissante ; à Montmartre, une grande salle avait été affectée au culte dans la *Grande maison* maintenant démolie ; aucun prêtre n'a résidé dans la " maison " pour le service religieux.

Cependant, ces trois colonies n'ont guères réussi malgré la générosité et le bon vouloir de plusieurs personnes pieuses, en France.

Et quelle est donc, outre l'inexpérience du pays, la grande raison de cet insuccès ?

C'est que le prêtre n'a pas été *l'âme* de ces fondations où l'élément humain, disons mieux, *l'élément noceur ou spéculateur* a trop dominé.

Voyez au contraire comment *trois prêtres français*, dont deux religieux et un prêtre séculier, ont fait des merveilles. Ils n'avaient ni argent, ni capitaux, mais ils avaient leur dévouement, leur abnégation héroïque, leur mépris des richesses et leur zèle infatigable pour la gloire de Dieu.

*Beatus vir qui inventus est sine macula et qui post aurum non abiit nec speravit in pecunia et thesauris. . . . . ferit enim mirabilia in vita sua.*

" Heureux celui qui est pur et qui ne court pas après l'or, et qui

n'a jamais mis son espoir dans l'argent et les trésors, il a fait, comme conséquence, des merveilles durant sa vie."

Ainsi, le Rme Dom Paul Benoit, supérieur des C. R. de l'I. C. au Canada, a fondé deux paroisses françaises: Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Claude.

Le R. M. Jean Gaire, curé de Grande Clairière, a fondé six paroisses françaises, à savoir: Grande Clairière, Saint-Maurice, Saint-Raphaël, Saint-Antoine, Wauchope, High View, Orignal, et il se prépare à en fonder encore autant.

Le R. P. Morard, Miss. de N. D. de la Salette, a fondé la paroisse d'Alma, ou N. D. de la Salette, et il a commencé plusieurs autres missions

Voilà la fécondité du sacerdoce catholique servi pour le dévouement, et il s'agit ici du dévouement français.

Cependant, il y a eu de grands actes de vertus et de belles œuvres de foi et de charité accomplis par de dignes enfants de la France catholique, à Fannystelle, à la Rollandrie et à Montmartre, et voilà pourquoi le Bon Dieu semble vouloir aujourd'hui couvrir de sa protection ces lieux prédestinés, malgré les infidélités de plusieurs.

A Fannystelle, de bons catholiques canadiens-français venus de la Province de Québec, grâce au zèle du R. P. Blais, O. M. I., missionnaire, ont sauvé de la ruine la paroisse qui périssait, et dont l'avenir est maintenant assuré, grâce à Dieu.

Le R. M. Perreault est curé de Fannystelle. A la Rollandrie, de bons petits propriétaires français et belges vont se grouper avec bonheur et pleins d'espoir autour des Missionnaires de Chavagnes-en Vendée, qui ont accepté de diriger cette paroisse à demi ruinée, et qui vont aussi desservir les missions environnantes. Le R. P. Boutin est le supérieur de la mission.

A Montmartre, un bon nombre de Canadiens-Français pleins de foi, et quelques catholiques convaincus, venus de Belgique et de Pologne, sont venus s'unir à ce qui restait de familles françaises religieuses, pour former une paroisse catholique sous la direction d'un jeune prêtre canadien-français, M. l'abbé Thériault, que Mgr l'Archevêque est allé lui-même conduire dans la colonie.

La charité française exercée en faveur de ces trois localités n'aura donc pas été inutile ; cette semence bénie portera, au contraire, de grands fruits.

Cependant ces trois paroisses, surtout "Saint-Hubert" et le "Sacré-Cœur de Montmartre," sont bien pauvrement pourvus des objets nécessaires au culte, et le prêtre résidant devra partager généreusement la pauvreté de ses ouailles. Mais l'œuvre de Dieu, une œuvre catholique et française, dans le cas présent, croit et se multiplie.

Dieu sauve la France toujours si généreuse, et si catholique dans sa générosité.

Dieu sauve notre chère patrie canadienne !

### DING ! DANG !

—Les RR. PP. Lorieau et Thibaud, des Missionnaires de Chavagnes attendus depuis plusieurs mois, sont arrivés samedi dernier. Il est question pour eux de fonder une mission d'études et de missionnaires près de Saint-Boniface, outre les missions de Saint-Hubert ou la Rollandrie et de Whitewood qu'ils vont desservir et où le R. P. Boutin est déjà occupé à préparer un établissement pour sa communauté. Avons-nous besoin de dire que ces vénérables missionnaires, ces fils de la Vendée

géante, persécutés aussi pour la justice et chassés de leur belle patrie comme des criminels par la secte maçonnique, sont les bienvenus dans notre jeune pays, et tout spécialement dans ce diocèse? Le but de la communauté des Missionnaires de Chavagne ou des Fils de l'Immaculée Conception, appelés parfois "Missionnaires de Mouilleron," est l'enseignement dans les collèges et les séminaires, et la prédication des missions dans les paroisses.

### 25 Avril 1864

Samedi dernier, 25 avril, les RR. SS. Fizette, O'Brien, Blanchet, ainsi que les RR. SS. Marie-Elizabeth et Marie-Adèle, auxiliaires, célébraient le 39<sup>e</sup> anniversaire de leur départ de Montréal. Elles arrivèrent à la Rivière Rouge le 24 mai. Que les temps sont changés! La même distance se parcourt aujourd'hui en 44 heures.

### Livres de Lecture

On nous demande souvent des livres de lecture en anglais pour des protestants ou des nouveaux convertis.

Nous recommandons: "The Faith of Our Fathers," par le Cardinal Gibbons.

De plus nous recommandons les livres publiés par la "Catholic Truth Society," dans diverses parties du monde. S'adresser à l'"International Catholic Truth Society," Brooklyn, New York.

Nous avons reçu deux brochures fort intéressantes intitulées: "Religious Liberty in Maryland and Rhode Island" et "The

Philippine Friars. Combien de catholiques qui croient devoir faire des courbettes devant les protestants et qui semblent demander excuse pour les principes catholiques, changeraient d'avis s'ils lisaient ces pages intéressantes qui prouvent que le Protestantisme est essentiellement fanatique, ennemi de la liberté et de la vérité.

---

### DING ! DANG !

#### FRERES DE LA CROIX DE JESUS

Les RR. FF. Régis, supérieur, Ange, Rogatien et Guillaume sont arrivés à l'Archevêché le 21 courant et ils sont partis le vendredi, 24, pour aller commencer l'orphelinat agricole de Makinac à l'endroit appelé jusqu'ici "New Southwark Home."

En ajoutant à ce nombre le Frère Melchior, arrivé le 17 mars dernier, il y a donc cinq FF. de la Croix de Jésus, de Ménestruel, par Poncin, diocèse de Belley, qui vont se mettre à l'œuvre.

LES CLOCHES souhaitent la bienvenue à ces chers exilés qui souffrent pour la patrie.

---

### AUX PRIERES

Alpheus Bastien, frère du R. M. A. Bastien, vicaire de Saint-Jean-Baptiste, décédé le 22 courant à Saint-Vincent-de-Paul, Comté de Laval, P. Q.

R. I. P.

---

## VOIX DE L'ÉCOLE

### NOS RECLAMATIONS SCOLAIRES

- 1o.—Contrôle de nos écoles.
- 2o.—Des maîtres et maîtresses catholiques même avec le costume religieux.
- 3o.—Nos livres catholiques de lecture, d'histoire et de géographie.
- 4o.—Liberté de l'enseignement religieux.

---

### DING ! DANG !

#### PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DU-LOUP DE WOLSELEY

Lors de son séjour dans cette localité, Mgr l'Archevêque a réglé des questions très importantes pour les réparations à faire à la tour de l'église et l'achèvement de l'intérieur ainsi que la pose d'une fournaise.

Les RR. SS. de N. D. des Missions sont bien disposées à fonder un couvent à Wolseley, mais le coût énorme des constructions, cette année, et la rigueur inflexible avec laquelle le Gouvernement de Régina exige les brevets les font hésiter.

